

# INSTALLATION ET ENTRETIEN DE SYSTÈMES DE SÉCURITÉ

## DEP 5296

### Habilités

L'habileté est le niveau de compétence d'une personne par rapport à un objectif donné. L'habileté peut être une aptitude innée ou développée. La pratique, l'entraînement et l'expérience permettent à la personne d'améliorer ses habiletés.

Réf. : <http://lesdefinitions.fr/habilete#ixzz2WrSEJkg3>



### Les habiletés requises pour exercer le métier d'installateur sont les suivantes :

<i>Habilités cognitives</i>	<i>Mathématiques</i>	Le métier exige d'effectuer les opérations de base (ex. : addition, soustraction, multiplication et division de nombres entiers, décimaux et fractionnaires) et de connaître les systèmes métrique et impérial. Les installateurs doivent posséder des notions de base en mesure, géométrie et trigonométrie.
	<i>Français et anglais</i>	La compétence en lecture est essentielle à l'acquisition de la terminologie et du vocabulaire technique de même qu'à la compréhension et à l'interprétation de l'information contenue dans les plans, les devis, les normes, les procédures et les fiches techniques des produits utilisés. Les clients peuvent être anglophones ou francophones donc les installateurs doivent être en mesure de communiquer dans ces deux langues et comprendre les manuels d'entretien qui sont essentiellement écrits en anglais.
	<i>Autres</i>	Les installateurs doivent posséder une rigueur professionnelle (honnêteté et discrétion) puis avoir de bonnes aptitudes en électronique et en informatique. De plus, ils doivent avoir un esprit d'analyse et de raisonnement logique afin de pouvoir régler une déféctuosité ou un problème dans des délais raisonnables.
<i>Habilités techniques</i>	L'application de diverses techniques spécialisées pour le coupage, l'assemblage et la réparation de pièces de systèmes de sécurité implique d'avoir une bonne dextérité, de la minutie, de la précision et de bonnes habiletés manuelles. Il en est de même pour les travaux de préparation de pièces dont les tâches nécessitent l'utilisation de différents outils, équipements et machineries.	
<i>Habilités perceptuelles</i>	Le travail des installateurs exige une bonne perception des formes, des couleurs et de très bonnes capacités de coordination visuomotrice et d'organisation visuospatiale. Ils doivent être en mesure d'analyser des plans et devis puis de les visualiser afin de les mettre en application. Une bonne acuité visuelle (de près) et une bonne audition sont nécessaires : la détection de bruits ou de détails visuels est utile pour l'établissement des paramètres et de réglage des différents systèmes.	
<i>Habilités sociales</i>	Les installateurs doivent non seulement être discrets et professionnels, mais aussi s'exprimer clairement et établir de bonnes relations avec les membres de l'équipe et les clients qu'ils servent à leur domicile ou en entreprise.	

# INSTALLATION ET ENTRETIEN DE SYSTÈMES DE SÉCURITÉ

## DEP 5296

### Exigences reliées aux conditions de travail

Les informations présentées dans ce document proviennent du site [www.metiers-quebec.org](http://www.metiers-quebec.org). Nous croyons qu'il est important de vous informer des particularités de ce métier pour vous permettre de faire des choix éclairés selon vos intérêts et vos aptitudes.



**Vous trouverez dans le tableau ci-dessous les exigences reliées aux conditions de travail en Installation et réparation de systèmes de sécurité.**

<i>Santé et sécurité</i>	Les risques pour la santé et la sécurité sont nombreux. Ils peuvent être liés à l'utilisation et à la manipulation des outils et des équipements dans des conditions pouvant être variées et difficiles. Plus spécifiquement, les opérations de réparation ou d'installation des câbles de sécurité présentent des risques ergonomiques. L'intensité du bruit et les conditions climatiques constituent également des éléments à considérer. De plus, les installateurs doivent être exempts d'antécédents judiciaires et détenir un permis de conduire.
<i>Capacité d'adaptation</i>	Les tâches et les problèmes à résoudre peuvent varier. Cela demande une grande flexibilité et une rapidité pour répondre aux diverses demandes. Ils sont appelés à se déplacer efficacement en véhicule et à travailler dans des milieux pouvant être difficiles : différents milieux de travail, emplacements de systèmes et conditions climatiques. Les installateurs peuvent travailler seuls ou en équipe et en présence ou non de leurs clients. L'horaire de travail des installateurs est variable (jour, soir, nuit, fin de semaine).
<i>Stress</i>	Les tâches des installateurs peuvent présenter des facteurs de stress. Ceux-ci sont principalement liés aux échéances à respecter et aux risques d'accidents et de blessures (ex. : court-circuit).

### Attitudes

Un comportement général se rapporte à une façon ou à une manière de se comporter. C'est moins une habileté qu'une façon particulière de faire les choses. Les attitudes ainsi que les habitudes profondes appartiennent à cette catégorie.



### Les principales attitudes que doivent adopter les installateurs :

- Bonne capacité de travailler sous pression et avec rapidité;
- Bonne capacité d'adaptation;
- Jugement et discernement;
- Sens de l'observation, perception et souci du détail;
- Sens de l'organisation logique;
- Capacité de travail seul et en équipe;
- Souci de propreté, de minutie, d'organisation et de qualité de la finition du travail;
- Souci de travailler de façon sécuritaire;
- Discrétion et honnêteté.